pêcheries

u fur et à mesure que la population mondiale s'accroît et que la demande de protéines augmente, les ressources biologiques de la mer prennent de l'importance. Pour satisfaire cette demande, la technologie moderne met à notre disposition des méthodes de pêche toujours plus efficaces. Des navires-usines à long cours prennent la mer, souvent pour des mois, avec à leur bord l'équipement nécessaire à la conservation et la réfrigération, la détection et l'identification des stocks, et ceci à des centaines ou des milliers de milles de leur territoire national.

Mais la fin de cette formidable expansion approche. Bientôt, tous les stocks de poissons importants et utiles à l'homme seront exploités au maximum; dans certains cas, ce maximum sera même dépassé. Déjà certains des stocks les plus importants, comme le hareng, par exemple, sont en voie de déclin. Ceux de certaines espèces

de baleines ont été si décimés qu'il leur faudra quelque cinquante années pour se reconstituer. C'est pourquoi il est urgent d'établir des régimes de gestion qui limitent le chiffre des prises à celui de la reproduction des espèces.

Pour le pêcheur côtier qui dépend des stocks vivant dans ses eaux littorales, la pêche excessive par les autres pêcheurs menace son mode de vie. Or ce n'est que par des contrôles de gestion, tels que les quotas ou les limites saisonnières (par exemple, à l'époque du frai), qu'on peut assurer un rapport maximum aux pêcheurs côtiers comme aux pêcheurs à longue distance.

La liberté des mers est possiblement l'obstacle principal à la prévention de la pêche excessive. Si les navires de pêche peuvent sans cesse se multiplier, aller où bon leur semble et pêcher à la limite de leurs capacités, la conservation devient impossible et les états côtiers se voient priver d'une ressource vitale par les flottes étrangères pêchant à leurs portes.

Le Canada est aux prises avec ces deux problèmes. Il doit assurer le bien-être de ses pêcheurs du Pacifique et de l'Atlantique et également conserver les ressources dont ils dépendent. A moins que des mesures adéquates de conservation ne soient prises à l'échelle du globe, il n'y aura bientôt plus assez de poissons pour qui que ce soit, où que ce soit.

Que faire?

La position canadienne envisage une bonne gestion de la pêche comme partie intégrante d'une gestion totale de l'environnement marin. On a qualifié cette approche de "fonctionnelle", car elle signifie un régime de gestion par espèces fondé sur le cycle biologique, la distribution, le comportement, les migrations et les besoins de conservation de chacune. En vertu de ce régime, le Canada a regroupé les ressources biologiques de la mer en quatre principales catégories (voir dépliant page 11) et prévu un système de gestion approprié à chacune.